

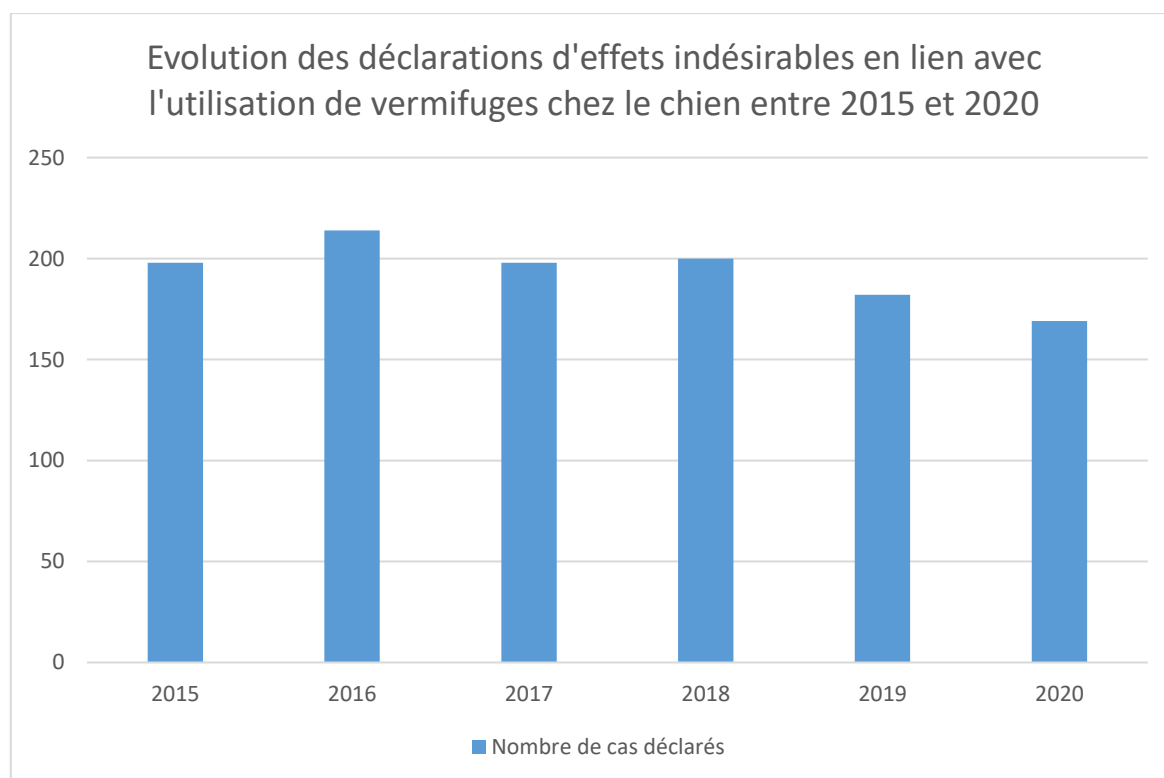
Vermifugation du chien, attention à certaines particularités raciales

Auteurs : Jacques BIETRIX, Elisabeth BEGON, Flore DEMAY, Sylviane LAURENTIE
Département Inspection, surveillance du marché et pharmacovigilance,
Anses-ANMV, 8 rue Claude Bourgelat, CS 70611, 35306 Fougères Cedex

Les vermifuges font partie des médicaments les plus utilisés chez les animaux de compagnie et notamment chez le chien. Si une vermifugation régulière de ces animaux reste recommandée, des précautions doivent être prises lors de la délivrance du médicament pour limiter le risque d'effet indésirable.

Des effets indésirables régulièrement déclarés

Entre 2015 et 2021, l'Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANMV) a enregistré 1161 cas d'effets indésirables potentiellement en lien avec l'utilisation d'un vermifuge chez le chien. Sur ces 1161 cas, 453 étaient considérés comme graves. Le décès de l'animal était rapporté dans 152 cas. Les symptômes observés étaient majoritairement des signes digestifs, systémiques (léthargie, anorexie, hyperthermie, faiblesse) et/ou neurologiques. Les symptômes neurologiques les plus rapportés étaient des tremblements musculaires, de l'ataxie, de l'hyperactivité et des convulsions.



Certaines races sont plus à risque

Certaines races de chiens sont plus susceptibles de montrer une sensibilité à ces médicaments. C'est le cas notamment des chiens de type colleys et races apparentées (berger des Shetland, berger australien, border collie), dont quelques individus sont porteurs d'une mutation génétique les rendant moins apte à métaboliser certaines molécules (lactones macrocycliques en particulier). Cette mutation engendre une accumulation des substances actives au niveau du système nerveux central, ce qui favorise l'apparition des troubles neurologiques. Sur le plan de la pharmacovigilance, les bergers australiens et les border collie sont les races les plus représentées dans les cas déclarés suite à l'usage de vermifuges. Il convient donc de prévenir les propriétaires de ces chiens des possibles effets indésirables, et de prendre des précautions pour éviter tout surdosage ou ingestion accidentelle de ces produits, notamment pour les formulations en spot-on (en

application cutanée) susceptibles d'être accidentellement léchées par l'animal. Ces précautions d'usage sont généralement mentionnées dans les RCP des médicaments concernés.

Des précautions apparaissent également nécessaires lors d'utilisation chez des chiens de races naines, en raison du risque accru de surdosage. Ces petites races sont également fortement représentées dans les déclarations enregistrées. Le Chihuahua et le Yorkshire terrier arrivent respectivement en troisième et quatrième position des races les plus déclarées. La pesée du chien, de même que la délivrance de présentations adaptées au gabarit de l'animal, sont indispensables pour éviter les surdosages.

Prévenir les mésusages

Il est également important d'informer le propriétaire de l'animal sur la nécessité de bien respecter l'espèce de destination du médicament. Certaines préparations destinées à de grands animaux (ruminants ou chevaux) ne doivent pas être administrés au chien en raison du risque important de surdosage, notamment chez les races de chien à risque. A titre d'exemple, sur la période considérée, 70 cas d'effets indésirables déclarés chez le chien étaient liés à une exposition volontaire ou accidentelle à un vermifuge pour grands animaux (pour chevaux dans la majeure partie des cas).

La déclaration de pharmacovigilance vétérinaire

L'Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANMV), au sein de l'Anses, est l'autorité compétente française en matière d'évaluation et de gestion du risque pour le médicament vétérinaire. A ce titre, l'ANMV est en charge du dispositif de surveillance des événements indésirables des médicaments vétérinaires en France.

Par leurs déclarations de pharmacovigilance, les pharmaciens contribuent à une amélioration constante des connaissances sur les médicaments vétérinaires et permettent ainsi leur plus grande sécurité d'emploi.

Contribuez à cette mission en déclarant les événements indésirables dont vous avez connaissance : <https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr>

Photo : les bergers australiens font partie des races les plus représentées dans les déclarations d'effets indésirables en lien avec la vermifugation.



Crédit : Ludivine Jacquemin-Bietrix